



## Lettre de l'équipe municipale n° 54



### Séance du vendredi 18 octobre 2019 à 20h

Absents excusés : Alain CHAPOT (procuration à Jacques VERNE), Anne-Laure MARCO (procuration à Chantal YVOREL), Laëtitia ANDRE, Michaël SAHRIDJ.

#### **RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :**

En raison du vendredi 1er novembre, la collecte des sacs noirs est avancée

- au mercredi 30 octobre pour les habitants de la route de Duerne
- au jeudi 31 octobre pour les habitants de la route de St Laurent (RD4)

Pour le reste de la commune : aucune modification.



#### **AVIS DU CONSEIL SUR LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT AU TITRE DES ICPE (dossier consultable en mairie depuis le 09/09/2019)**

Tout d'abord qu'est ce qu'une ICPE : il s'agit d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement. En clair toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une installation classée.

Les salaisons OGIER (Ste Foy l'Argentière) sont à présent dans l'obligation de fournir un dossier ICPE en raison de leur production et de la taille de l'entreprise. Les communes avoisinantes (ste Foy l'Argentière bien sûr, St Genis l'Argentière, Souzy et Aveize) doivent donner un avis avant l'envoi en préfecture pour vérification et enregistrement. Ce dossier reprend toutes les phases de production, le suivi de leurs déchets, de leurs rejets aux eaux usées, de leurs contrôles...

Le conseil municipal donne un avis favorable sur ce dossier.



## **DÉLIBÉRATIONS**

### **Convention avec la SPA**

Notre commune est liée avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) par une convention annuelle, pour la prise en charge des animaux errants ou abandonnés. L'ensemble du conseil accepte de verser la cotisation qui s'élève pour l'année 2020 à 632.20 € (soit 0,60€ par habitant).

### **Convention avec le Centre de Gestion du Rhône**

La convention pour la médecine préventive pour 2020-2022 avec le Centre de Gestion est renouvelée pour un montant annuel de 595 €, soit une augmentation moyenne pour toutes les collectivités de 24%.

### **Indemnité de conseils et de confection du budget au receveur municipal pour l'année 2019**

Le conseil valide l'attribution de l'indemnité de conseil et de confection de budgets au receveur du Trésor Public pour un montant annuel de 444,77 €. La trésorerie de Saint-Symphorien-sur-Coise assure l'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.



## **TRAVAUX EN COURS**

### **Nettoyage des chemins et des voies communales**

- Le nettoyage sur l'ensemble de la commune effectué par Rhône Insertion Environnement (Brigades vertes) est terminé. Cette prestation s'est réalisée sur 2 semaines dans de bonnes conditions et a été très efficace.
- L'entreprise SARL du Roulet (M. VERNAY) a procédé à l'élagage des talus des voies goudronnées.
- Nos employés communaux ont réalisé des travaux avec une mini-pelle pour l'évacuation des eaux pluviales.

### **Voirie Communauté de communes**

Les travaux d'enrobé de l'allée des vignes et du chemin de la guaise sont en cours et seront achevés rapidement.

### **Bassin de rétention la Parlière**

Le bassin eaux pluviales situé sur la ZA de la Parlière est en cours de nettoyage par la Société CHILLET. Il sert aussi de réserve en cas d'incendie. Ces travaux de remise en état sont pris en charge par la Communauté de communes. Les ragondins ont envahi cette zone, l'ACCA (Association Communal de Chasse Agréée) intervient pour régler le problème au mieux.

### **Station d'épuration de Lafay**

L'une des pompes de la station de Lafay est tombée en panne malgré son remplacement récent. Une étude va être faite pour connaître la cause réelle de la défektivité anormale avant de procéder à son remplacement.

### **Eclairage public**

Le chantier de l'éclairage public dans le cadre du changement des luminaires est en cours de réalisation et sera achevé fin novembre.

### **Acquisition de parcelles**

La commune a acquis les parcelles cadastrées A732-A811 et A885 (environ 2490 m<sup>2</sup>) situées route du Bissardon (ex maison Thizy) et ainsi se constitue une réserve foncière utilisable pour l'aménagement futur du village.



## **PROJET DE PANNEAUX EXPLICATIFS SUR LES BÂTIMENTS DES ÉCOLES**

Françoise Bayard, après avoir réalisé une exposition sur les écoles du village, propose ses services pour la conception de panneaux informatifs concernant la vie et l'évolution des différents bâtiments ayant servi à l'éducation scolaire sur notre commune. Chacun des panneaux sera fixé à proximité des bâtiments concernés.

Pour rappel : la même méthode avait été validée par le conseil municipal pour les panneaux explicatifs sur les différentes croix du village. Le conseil valide cet achat.



## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Cérémonie du 11 novembre**

Toute la population est invitée à la cérémonie du 11 novembre qui aura lieu devant notre monument aux morts à 10h30.

Les enfants de l'école seront sollicités pour participer à ce moment de souvenirs.

Nous partagerons ensuite un verre à la maison de l'amitié.

### **Signallement de routes dangereuses**

Le Département a répondu à nos interrogations :

- Pour la RD 489 au niveau du hameau de Montfort : des panneaux 50 km/h ont été installés.
- Pour l'absence des bandes blanches sur la RD25 sur la commune de St Genis en direction de Montromant : cette route n'étant pas classée à grande circulation, l'axe central uniquement sera refait courant 2020 (entretien tous les 4 ans seulement).

### **Passage piéton aux vignes (RD4)**

Un citoyen des vignes nous a adressé une demande pour refaire le passage piéton en bas de l'allée des vignes et abaisser la vitesse à 50 km/h car le trottoir n'étant pas très large, il y a un sentiment d'insécurité pour les piétons. Le Département nous a répondu de manière négative pour l'abaissement de la vitesse car cette zone est hors agglomération, et a refusé également le passage piéton. Seuls des panneaux « attention piétons » pourront être mis en place. La commune va réfléchir pour mettre quelques barrières le long du trottoir ; cette opération pourrait être effectuée dans le cadre des « amendes de police ». La commune a d'ores et déjà procédé au nettoyage du trottoir.

### **Ecole**

L'élection des parents délégués a eu lieu : Mesdames PRESTIPINO, RONZON, MOREL et BRUNON ont été élues. Le conseil d'école aura lieu le 05 novembre 2019.

Le conseil valide la participation aux frais de fournitures scolaires et de goûters de Noël pour les 57 enfants scolarisés à l'école primaire de Ste Foy l'Argentière soit 2 559.30 € versés à la commune de Ste Foy l'Argentière.

### **Carrières**

**LAFARGE** : Christian Rivoire a assisté à la réunion annuelle de suivi et concertation de la carrière à la Patte qui reprend tous leurs contrôles qualité pour les poussières, le bruit, les vibrations... Pas d'anomalies constatées.

Lafarge fait actuellement des démarches pour obtenir une dérogation d'au moins 6 mois pour continuer à évacuer leur production par rail. A suivre...

**BBCI** : La réunion de suivi et concertation est prévue le 30 octobre 2019. Le conseil municipal sera présent.

## **Tourisme**

Richard Truchet s'est rendu à la réunion intercommunautaire sur le tourisme des Monts du Lyonnais :

- La saison estivale s'est bien déroulée et l'organisation du passage du tour de France sur la commune d'Aveize a été un franc succès.
- 12 balades ludiques et entièrement gratuites ont été mises au point pour, qu'en famille, vous alliez à la chasse au GNOLUS ! Ce sont de petites créatures cachées sur les parcours et que l'on doit trouver à l'aide d'un smartphone et de l'application mobile. Pour plus de renseignements consulter le site internet de l'office du tourisme.

## **Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL)**

### **Assainissement**

- Au 01 janvier 2020 la CCMDL reprendra la totalité des emprunts en cours sur les budgets d'assainissement (pour St Genis l'Argentière, le montant transféré s'élève à 96 000 €).
- Parallèlement, chaque commune versera un « fond de roulement » destiné à alimenter la trésorerie de ce budget assainissement (pour St Genis l'Argentière nous payerons 52 932.80 € versés sur deux années).
- Le montant du droit de branchement (PFAC) a été validé lors du dernier conseil. A compter du 01 janvier 2020, sur toutes les communes de la CCMDL, chaque personne souhaitant se raccorder au réseau d'assainissement collectif devra payer 1 500 €.
- La redevance annuelle a été harmonisée également : en 2025 toutes les communes appliqueront un taux de 2.16 €/m<sup>3</sup> (pour l'instant à St Genis l'Argentière, nous payons 1.23 € soit une augmentation moyenne de 0.20 €/an sur 5 ans).

### **Développement durable**

Une réunion publique d'information (donc ouverte à toute la population) aura lieu à Montromant le 28 octobre 2019 à 19h30 à la salle communale concernant les projets éoliens sur les Monts du Lyonnais.

### **Assistants maternelles**

Sur une grande majorité des communes il est difficile de répondre à la demande des familles surtout lors de départs d'assistantes maternelles. Ces dernières ont également fait part des complications rencontrées pour les dérogations et agréments, les exigences sont de plus en plus fortes et cette situation crée des tensions entre les assistantes maternelles et la PMI (Protection Maternelle Infantile). Le Président de la CCMDL doit rencontrer les responsables de la CAF pour évoquer ces difficultés.

### **Goûters et colis de Noël**

**Date à retenir : le samedi 14 décembre 2019.** Les invitations vont bientôt être envoyées. Un oubli étant toujours possible, n'hésitez pas à avertir la mairie si vous avez 70 ans et plus et si vous ne recevez pas l'invitation.

### **Calendriers des associations**

La municipalité et les associations communales se rencontreront le 09 décembre 2019 pour établir le calendrier des manifestations 2020.

## Médiathèque

- Vous pouvez dès à présent aller voir l'exposition « fruits d'automne » (voir info jointe).
- L'animation médiathèque est prévue le **vendredi 29 novembre 2019** avec la conteuse Dominique LASSAIGNE de Chambost-Longessaigne (voir info jointe).
- Sur les 9 familles St Genoises concernées par l'opération bébés lecteurs, 3 ont répondu et sont venues récupérer leur livre (elles ont également bénéficié d'un abonnement annuel gratuit à la médiathèque). Pour les 6 autres, il n'est pas encore trop tard : rendez-vous à la médiathèque où un chaleureux accueil vous sera fait.

## Gardons la ligne

Nous avons été très nombreux à signer la pétition lancée par ce collectif de citoyens constitué pour défendre la ligne de chemin de fer de la vallée de la Brevenne (environ 10 000 signatures). Des contacts sont prévus avec Monsieur VAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne Rhône Alpes, pour exposer les demandes.

## Horaires de la mairie

Les horaires de présence de la secrétaire de mairie vont légèrement changer : présente tous les jours sauf le mardi après-midi. Pour les ouvertures au public nous conservons les mêmes jours : **LUNDI – MERCREDI et VENDREDI de 14h à 18h**. Ces changements seront effectifs à partir du lundi 04 novembre 2019.



## QUESTIONS DES CONSEILLERS

L'installation de "refuges" sur le chemin de Leuillon a été discutée, afin de pouvoir se croiser plus facilement. La commune n'envisage pas l'achat de terrains privés, le problème est existant sur de multiples chemins de la commune.

Un échange est engagé concernant la circulation des quads et motos qui roulent parfois à vitesse exagérée. Aucune solution évidente n'apparaît ; seule une discussion constructive peut faire changer les comportements.



## PROCHAINE RÉUNION

Elle aura lieu **vendredi 13 décembre 2019** à 20h en mairie.

*Réalisation de la publication par la commission Informations  
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

<b>Mairie</b> 1 place de la mairie Tél. 04.74.70.04.83 <a href="mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr">mairie@saintgenislargentiere.fr</a> site internet mairie : <a href="http://www.saintgenislargentiere.fr">www.saintgenislargentiere.fr</a>	<b>ouverture secrétariat au public :</b> lundi 14h - 18h mercredi 14h - 18h vendredi 14h - 18h
<b>Médiathèque "le marque page"</b> 90 chemin des écoliers Tél. 04.74.26.22.56 <a href="mailto:mediathequestgenis@gmail.com">mediathequestgenis@gmail.com</a>	<b>permanences :</b> mardi 13h30 – 15h30 mercredi 13h30 – 16h30 jeudi 16h30 – 18h vendredi 13h30 - 16h30 samedi 10h- 12h15

# **INFORMATIONS DIVERSES**

## **ASSG - Thé dansant**

« Le samedi 23 novembre à la salle des fêtes de St Genis l'Argentiere, l'activité danse de l'ASSG organise sa journée danse de 14h à 23h avec au programme : De 15h30 à 17h initiation à la java par un professeur diplômé de l'école de danse Sacco de l'Arbresle.

A 19h plateau repas avec apéritif, boissons et café compris. Animé par nos soins, vous pourrez pratiquer toutes les danses de salon : rock, batchata, musette toutes danses en ligne, un peu de disco etc....

Renseignements auprès de Reynald Jarjaval 04 74 26 15 77 ou 06 43 35 79 52.

Le nombre de participants étant limité à 80p, ne tardez pas à réserver avant le 8 novembre la participation de 18 euros auprès de Marie Claude Chatelux, 421 grande rue 69610 Ste Foy l'Argentiere, tel 04 78 83 46 13 ou 06 11 25 39 24. »

## **Association Parents d'Elèves JAQUADI**

« L'assemblée générale a eu lieu le 03 octobre dernier. Nous remercions les parents présents. Le bureau reste inchangé. Nous avons pu donner un bilan moral et financier positif pour l'année écoulée. Nous remercions encore une fois les bénévoles qui nous ont aidés dans nos actions. Une partie du bénéfice va financer la formation aux gestes qui sauvent pour l'ensemble de l'école.

Pour l'année 2019/2020, nous reconduisons la vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année. Vous pouvez trouver les catalogues en mairie (commande avant le 15/11 et livraison à partir du 9 décembre).

Nous réitérons aussi la bourse aux vêtements / jouets et puériculture avec du changement au niveau des encaissements pour réduire l'attente. Dépôt des articles le 1er avril et vente le 04 avril.

La grande nouveauté cette année est l'organisation d'un loto le 19 janvier prochain. Nous sommes actuellement en recherche de lots et de sponsors.

N'hésitez pas à vous faire connaître pour nous aider ponctuellement dans nos actions.

Enfin, vous pouvez suivre notre actualité via notre page Facebook : Jaquadi APE.

Merci à tous. »

## **Préventions santé – cancer**

Dans le but de prévenir les cancers liés au travail ou à l'environnement et renforcer l'information du public, le centre Léon Bérard a mis au point un portail « [cancer-environnement.fr](http://cancer-environnement.fr) » qui vise à décrypter les connaissances scientifiques, médicales et techniques actuelles, à restituer les principaux résultats de la recherche dans ce domaine, et à les partager à tous les publics, que l'on soit une personne malade ou non, proche, adulte ou jeune, chercheur, professionnel de santé ou de l'environnement, membres associatifs ou élus.

Vous pourrez ainsi vous informer sur des questions diverses et variées : qu'est qu'un cancer, stress et cancer, cancers rares et exposition professionnelles, pesticides, nutrition et activité physique...

## **Les restaurants relais du cœur**

La dernière distribution de la campagne d'été aura lieu le jeudi 31 octobre 2019, la première distribution de la campagne d'hiver les 27 et 28 novembre 2019. Les préinscriptions doivent se faire les 20 et 21 novembre, celles-ci sont obligatoires, les distributions ne seront pas assurées sans préinscriptions.

Renseignements : 04-78-35-20-36 / [ad69.larbresle@restosducoeur.org](mailto:ad69.larbresle@restosducoeur.org)